

PLAN DE COURS

POL-7013 : Évaluation des politiques

NRC 17749 | Hiver 2020

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

L'évaluation est un outil fondamental de compréhension des politiques publiques nationales et internationales. De nombreuses institutions s'appuient sur les résultats d'évaluations pour orienter leurs décisions (ex. : la Banque mondiale, la Commission européenne, le Conseil du Trésor, etc.). C'est pourquoi l'évaluation est traditionnellement présentée comme un instrument de pilotage de l'action publique qui concourt à une meilleure gouvernance. Ce cours présente les différentes approches théoriques et méthodologiques en la matière. Il permet également aux étudiants de se familiariser, à l'aide d'exemples concrets, à la réalisation d'une évaluation.

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	12h30 à 15h20	FAS-012	Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=111757>

Coordonnées et disponibilités

Steve Jacob

Enseignant

DKN-4443

steve.jacob@pol.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 12330

Disponibilités

Disponibilité pour les étudiant(e)s : sur rendez-vous (par courriel uniquement)

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#) .

Sommaire

Description du cours	3
Objectifs du cours	3
Méthode pédagogique	3
Contenu et activités	3
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	4
Participation au séminaire	4
Exercices d'évaluation	4
Examen final	5
Préparation d'un devis d'évaluation	5
Évaluation au concret (Secrétariat du Conseil du trésor)	5
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Évaluation de la qualité du français	6
Gestion des délais	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	7
Matériel didactique	7
Spécifications technologiques	7
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Objectifs du cours

L'évaluation est un outil fondamental de compréhension des politiques publiques nationales et internationales. De nombreuses institutions s'appuient sur les résultats d'évaluations pour orienter leurs décisions (ex. la Banque mondiale, la Commission européenne, le Conseil du trésor, etc.). C'est pour cette raison que l'évaluation est traditionnellement présentée comme un **instrument de pilotage de l'action publique** qui concourt à une meilleure gouvernance. Ce cours présente les différentes approches théoriques et méthodologiques en la matière. Il permet également aux étudiant(e)s de se familiariser, à l'aide d'exemples concrets, à la réalisation d'une évaluation. Une grande partie des applications illustrera l'évaluation des **politiques et programmes de coopération au développement**.

Les objectifs spécifiques de ce cours visent l'acquisition des notions de base permettant aux étudiant(e)s de maîtriser les ambitions et potentialités de l'évaluation ainsi que de distinguer l'évaluation d'autres pratiques de gestion publique. Pour cela, les exposés magistraux mettront l'accent sur les éléments qui leur permettront de **préparer une évaluation** (par exemple : élaboration du calendrier, conception d'un cahier des charges, etc.), de définir et de sélectionner les méthodes adéquates, de gérer le déroulement d'une évaluation et de veiller à l'utilisation et à la valorisation des résultats produits.

À travers leurs lectures et la réalisation de travaux individuels et collectifs, les étudiant.e.s se familiariseront avec la pratique évaluative contemporaine et seront capables d'en dégager les principales forces et faiblesses.

Méthode pédagogique

Les présentations des exposés magistraux seront disponibles sur le portail des cours après la séance. Des documents complémentaires sont disponibles sur la page web du laboratoire de recherche sur la performance et l'évaluation de l'action publique (PerfEval) (<http://www.perfeval.net>). Les étudiant.e.s sont invité.e.s à enrichir ce site en transmettant d'autres documents pertinents au professeur.

La validation de cet enseignement se fera en cinq temps qui viseront à mesurer

1. la maîtrise de la matière ;
2. les facultés de recherche ;
3. les capacités analytiques et rédactionnelles.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction et présentation du cours	13 janv. 2020
Rappel autour de la notion de politique publique	20 janv. 2020
Définition des concepts (les pratiques, les acteurs, les types d'évaluation)	27 janv. 2020
Les étapes du processus évaluatif (étude de faisabilité, mandat, réalisation, suivi)	3 févr. 2020
Les méthodes expérimentales	10 févr. 2020
Les méthodes mixtes	17 févr. 2020
L'évaluation au concret (Mandat du Secrétariat du Conseil du trésor - réunion ouverture)	24 févr. 2020
Semaine de lecture	2 mars 2020
Les enjeux éthiques de l'évaluation	9 mars 2020
La méta-évaluation et les standards de qualité	16 mars 2020
*** Examen final ***	23 mars 2020
Préparation d'un devis d'évaluation	30 mars 2020

L'évaluation au concret (Mandat du Secrétariat du Conseil du trésor - rapport préliminaire)	6 avr. 2020
Congé de Pâques	13 avr. 2020
*** Présentation des résultats du mandat du Secrétariat du Conseil du trésor ***	20 avr. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Obligatoires			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation au séminaire	À déterminer	Individuel	10 %
Exercices d'évaluation	À déterminer	Individuel	15 %
Examen final	Le 23 mars 2020 de 12h30 à 15h20	Individuel	30 %
Préparation d'un devis d'évaluation	Dû le 30 mars 2020 à 15h20	Individuel	20 %
Évaluation au concret (Secrétariat du Conseil du trésor)	Dû le 20 avr. 2020 à 12h30	En équipe	25 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation au séminaire

Date de remise : À déterminer

En continu pendant la session

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Salle de cours

Directives de l'évaluation :

Les étudiant.e.s seront appelé.e.s à discuter l'ensemble des lectures obligatoires. Les critères d'évaluation seront : le niveau de préparation de l'étudiant.e, la pertinence des interventions et le degré de participation active aux débats. La présence en classe est donc une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité.

La veille du cours (**dimanche à 16h00 maximum**), les étudiant.e.s déposeront sur le forum du cours une question qui servira à alimenter la discussion sur la lecture obligatoire de la séance du lendemain.

Les textes des lectures obligatoires, associés à chaque module, sont disponibles sur le portail des cours lorsqu'ils sont disponibles en format PDF.

Exercices d'évaluation

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Directives de l'évaluation :

Les étudiant.e.s devront lire le rapport d'évaluation suivant : Roger Soubeiga et Ildo Alfredo Lopes, *Évaluation finale du projet de renforcement des capacités pour la gestion durable des terres et la lutte contre la désertification*, 2013, 69 p.

Les étudiant.e.s réaliseront, en classe ou à la maison, des exercices individuels ou collectifs afin d'appliquer les concepts présentés dans le cours. Les exercices devront être remis à la fin du cours pour les exercices réalisés en classe ou au début de la séance suivante pour les exercices réalisés à la maison.

Examen final

Date : Le 23 mars 2020 de 12h30 à 15h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : Salle de cours

Directives de l'évaluation :

Il aura lieu le **23 mars 2020** et portera sur l'ensemble de la matière présentée en classe et des lectures obligatoires de chaque séance. Il comprendra des questions ouvertes et des questions à choix multiples.

Préparation d'un devis d'évaluation

Date de remise : 30 mars 2020 à 15h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Salle de cours

Directives de l'évaluation :

Les étudiant.e.s rédigeront un devis d'évaluation en réponse à un appel à propositions qui s'appuie sur un cas fictif. Ce travail se fera lors de la séance du **30 mars 2020**.

Évaluation au concret (Secrétariat du Conseil du trésor)

Date de remise : 20 avr. 2020 à 12h30

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : Au moment de la présentation

Directives de l'évaluation :

En vue de se familiariser avec les enjeux théoriques et les aspects pratiques de l'évaluation, les étudiant.e.s réaliseront un mandat en lien avec l'évaluation de programme et présenteront un exposé sur leur démarche et résultats. Pour ce travail, les étudiants.e.s collaboreront avec le Sous-secrétariat à la performance et à l'application de la Loi sur l'administration publique du Secrétariat du Conseil du trésor.

Ce travail se fera en groupe de 4-5 étudiant.e.s. Chaque groupe devra préparer une communication orale de 10 minutes maximum qui sera présentée le **20 avril 2020**. Chaque groupe utilisera un powerpoint et remettra une synthèse de son travail (20 pages maximum – Times New Roman 12, interligne 1,5) au moment de la présentation.

Présentation orale : 10%

Rapport : 15%

Les résultats pour ce travail de groupe seront pondérés en fonction d'une évaluation à 360 degrés. Cela signifie que chaque membre du groupe s'évalue et évalue ses co-équipier.e.s.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

L'évaluation de tous les documents remis tiendra compte de la forme (structure, orthographe, etc.). Les étudiant(e)s devront veiller à la qualité du français dans leurs travaux. Une pénalité de 10% sera appliquée lorsqu'une copie présentera un nombre anormal de fautes.

Gestion des délais

Une pénalité de 5% par jour de retard sera appliquée à tous les travaux remis au-delà du délai.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.